



Certification informatique PIX

publié le 13/09/2023

PIX est une libre et gratuite pour tous : collégiens, lycéens, étudiants, professionnels, citoyens. Grâce à des exercices divers, chacun peut s'évaluer, développer ses compétences et enfin obtenir une certification reconnue dans le monde professionnel.

Tous les élèves peuvent accéder à PIX via I-Cart.

Concernant les collégiens de 3ème, une certification obligatoire aura lieu au printemps 2024 et sera organisée par l'établissement.

Pix, qui est accessible sur le site du collège (services numériques, médiacentre), permet une évaluation, un développement et une certification des compétences informatiques. Cette certification sera poursuivie en lycée et lors des études supérieures et pourra être demandée par la suite dans le domaine professionnel. Le livret scolaire comportera le niveau de certification obtenu.

Pour pouvoir se présenter à cette certification, les élèves de 3ème doivent valider des compétences en autonomie et être positionnés sur le niveau 1 sur au moins 5 compétences.

Pour les élèves de 5ème-4ème, ils peuvent commencer à s'évaluer et développer leurs compétences. La première certification aura lieu pour eux également quand ils seront en 3ème.

Je vous remercie pour votre attention et votre compréhension.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.